



Bruxelles, le 24 janvier 2022

CM 1305/22

IXIM
ENFOPOL
JAI
COMIX

COMMUNICATION

DEMANDE DE CONTRIBUTION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Groupe "Échange d'informations dans le domaine de la JAI"
Correspondant:	ixim@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2.281.3140
Objet:	Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil sur l'échange d'information entre forces de l'ordre des États membres, abrogeant la Décision cadre 2006/960/JAI - Appel à contributions écrites (articles 1-10)

Pour faire suite à la réunion du groupe « Echanges d'information du domaine de la JAI » du 21 janvier 2022, les délégations sont invitées à transmettre leurs contributions écrites concernant le document 14205/21 (articles 1-10).

Les contributions doivent être transmises au Secrétariat du Conseil (ixim@consilium.europa.eu) et une copie de celles-ci à la Présidence (ixim.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr) avant la fermeture des bureaux **le vendredi 11 février 2022**.¹

¹ L'attention des délégations est portée sur le fait que le Règlement (CE) n° 1049/2001 du 30 mai 2001, relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission s'applique à l'ensemble des commentaires écrits, sous quelque forme qu'ils pourraient être transmis.